

Colloque international de APELA
Bordeaux, 23-25 septembre 2004
1984-2004. Littératures, savoirs et enseignement

Lorsqu'elle fut fondée à Bordeaux en 1984, l'Association pour l'Étude des Littératures Africaines (APELA) entendait modestement contribuer, en France, à la connaissance des littératures d'Afrique, des Antilles, de l'Océan indien et des Mascareignes au moyen de l'enseignement. Elle liait ainsi ses activités et son devenir à la question des savoirs et des connaissances. Au moment de célébrer le vingtième anniversaire de sa création, elle organise un colloque interdisciplinaire intitulé *Littératures, savoirs et enseignement* afin d'établir les interférences entre les « savoirs » et les « littératures ».

Les termes de ce couple s'entendront aux sens les plus larges possibles. Le terme « Littératures » comprend aussi bien les littératures écrites qu'orales en toutes les langues (endogènes ou exogènes), la paralittérature que le cinéma. Quant au terme « Savoirs », il désigne aussi bien une pratique de connaissance, une méthode nécessaire à l'interprétation (un savoir-faire, un savoir-dire, un savoir-transmettre) qu'une discipline spécifique, une école particulière, une science reconnue.

Les contributions peuvent suivre sans s'y restreindre les trois axes suivants :

Un axe pédagogique (didactique)

L'axe pédagogique consistera à interroger la nature et les conditions de l'enseignement des littératures des pays du Sud dans les différents lieux (africains, européens ou américains) et d'observer les mutations qui se sont opérées dans le champ des disciplines depuis le premier congrès de Bordeaux en 1984. On pourra ainsi :

- effectuer un bilan de cette évolution en montrant par exemple les relations entre les voyages, la coopération et l'enseignement de ces littératures.
- montrer les problèmes que soulève l'intégration (la prise en compte ou en charge) de ces nouveaux objets dans les disciplines existantes.
- étudier les canaux de la transmission de ces savoirs littéraires (bibliographie, bases de données, bibliothèques, etc.), aux pratiques « marginales » de la diffusion des littératures et aux influences de celles-ci sur les représentations de ces littératures.
- mettre en évidence les pratiques de lectures et leurs rapports aux enseignements de ces littératures.
- interroger, d'un point de vue didactique, les rapports entre les autres disciplines du savoir qui s'occupent de ces domaines d'études (histoire, géographie, sociologie, anthropologie) et les enseignements des littératures.

Un axe poétique

L'axe poétique consistera à interroger les relations entre les œuvres littéraires et les œuvres relevant des divers domaines des sciences humaines. On pourra ainsi :

- montrer en quoi ces littératures sont porteuses de savoirs, comment elles (re)fabriquent des savoirs et les transmettent ; comment elles les organisent ou les (dé/re)nie.

- montrer comment s'établissent les divergences ou les convergences entre les détenteurs des savoirs dans les littératures (par exemple comment les conflits traditionnellement perçus dans certains textes sont aussi des conflits de savoirs).
- interroger les différents genres (essai, roman, poésie, traité) pratiqués dans ces littératures pour montrer les relations qui y sont entretenues avec d'autres types ou formes de discours (le discours politique, le discours philosophique, le discours anthropologique, le discours historique).
- se pencher sur les figures des « interprètes » des savoirs dans les littératures.
- étudier les fonctions de la littérature dans la formation des savoirs.
- interroger les pratiques d'écritures pour montrer comment se (ré)organisent, se (re)fabriquent ou se (re)constituent de nouveaux savoirs des langues dans les langues littéraires.

Un axe sociologique

L'axe sociologique visera à interroger les jeux institutionnels entre les savoirs et les littératures. On pourra ainsi :

- s'interroger sur la valeur de ces « biens » que représentent les savoirs et sur la nature « symbolique » de ces « capitaux » que représentent les littératures et les savoirs.
- s'interroger sur les procédés et les mécanismes de légitimation des acteurs ; étudier par exemple comment des types de savoirs (philosophique ou anthropologique) entraînent la reconnaissance de certaines littératures ou de certains écrivains.
- étudier les conflits (et les interférences) entre les divers acteurs des champs littéraires autour des savoirs (endogènes ou exogènes) et des littératures (locales ou globales).
- étudier les positions de pouvoir (et autres positions sociales) qui permettent de conférer tel statut ou telle valeur à tel écrivain ou à telle littérature en fonction de leurs rapports plus ou moins implicites, plus ou moins explicites à tel savoir.

Les contributions peuvent prendre la forme d'une étude de cas ou d'une étude d'ensemble, thématique, diachronique ou synchronique. Le colloque est ouvert à la variété des sujets en fonction de la pluralité des disciplines (de la littérature), de la diversité des pays (africains, européens ou américains), de la multiplicité des genres des littératures orales ou écrites pratiquées dans toutes les langues connues ou reconnues (français, anglais, allemand, swahili, bambara, peul, créole, etc.), sous toutes les formes (paralittérature et cinéma compris).

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 15 octobre 2003 à l'une des deux adresses suivantes :

- Mwatha Ngalasso : ngalasso@u-bordeaux3.fr
- Virginie Coulon : vcoulon@msha.fr

Pour le comité scientifique : Romuald FONKOUA, Université de Cergy-Pontoise

Pour le comité local d'organisation :

Mwatha NGALASSO, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, CELFA
 Virginie COULON, Université Montesquieu-Bordeaux 4, CELFA
 Alain RICARD, CNRS, CELFA